

DOCUMENTS
DE
RÉFÉRENCE
du Centre de
ressources

mai 2020

LIGNE ÉDITORIALE

PRODUCTION D'UNE RESSOURCE

Processus de production et parties prenantes

MUTUALISATION DES RESSOURCES

Veiller, Glaner, Relayer, Produire, Diffuser

POSTAGE D'UNE RESSOURCE

Le guide du bon postage sur le site du centre de ressources

NOTE : PROCESSUS DE DÉLÉGATION DYNAMIQUE

NOTE : ©COPYRIGHT & CRÉDITS

Ces documents sont issus de la coopération de divers personnes, lieux de travail et instances politiques mobilisés tout au long du processus de structuration du Centre de ressources.

50 personnes, élu.es, bénévoles, salarié.es, prestataires de l'ensemble des structures Terre de Liens ont participé à cette aventure.

Ces documents ont contribué à fonder la démarche, en partie décrite dans la **ligne éditoriale du Centre de ressources**.

Ils ont une utilisation dans le présent : la mise en place de l'entité Centre de ressources et son incarnation sur le site ressources.terredeliens.org. Ils sont destinés aux personnes contributrices actuelles et futures.



Ligne éditoriale du Centre de ressources de Terre de Liens

Production d'une ressource = Trois parties prenantes

- Le Centre de ressources
- Le comité de rédaction
- Les groupes de travail thématiques

Mutualisation des ressources

Veiller, Glaner, Relayer, Produire, Diffuser

Postage d'une ressource : le guide du bon postage sur le site du Centre de ressources

Note : Processus de délégation dynamique

Note : ©Copyright & Crédits

SOMMAIRE

Préambule

1. Intentions

2. Responsabilité et parties prenantes

3. Qu'est-ce qu'une ressource ?

4. Objectifs du Centre de ressources

Une ligne éditoriale, à quoi sert-elle ?

Ce document est un support constant, une «feuille de route» politique.

La ligne éditoriale précise ce qui anime le Centre de ressources.

Elle pose les intentions, les convictions et les objectifs.

La ligne éditoriale peut donner la tonalité des contenus, définir les messages, les angles, les entrées, tant en terme de mise en valeur des ressources qu'en terme de production ou de collecte de celles-ci, ou de communication sur le travail réalisé.

Elle doit être validée par les personnes et instances impliquées dans la création et la mise en œuvre du Centre de ressources et pourra être enrichi au long cours.

La ligne éditoriale du Centre de ressources de Terre de Liens peut être transmise aux prestataires et à tous partenaires mobilisés pour sa mise en œuvre.

Elle peut aussi figurer dans le site du Centre de ressources dans la rubrique «Qui sommes-nous ?».

Préambule

Le Centre de ressources est construit à partir du projet stratégique de Terre de Liens (2014) qui se décline en quatre axes :

- *préserv*er les terres et soutenir l'installation, le maintien de paysans et la transmission de fermes par l'action collective ;
- *permettre* aux citoyen-ne-s de se mobiliser sur la question de la terre ;
- *interpeller* les citoyen-ne-s et les décideurs pour orienter les politiques publiques ;
- *sensibiliser et accompagner* les collectivités à une gestion responsable du foncier.

Terre de Liens défend une agriculture :

- *diversifiée respectueuse* de l'environnement et vivifiant les sols, les paysages et rééquilibrant les écosystèmes par des pratiques telles que l'agriculture biologique, l'agriculture biodynamique...
- *à finalités principalement alimentaires, socialement responsable et s'inscrivant dans l'économie solidaire.*
- *paysanne, à taille humaine, favorisant la création d'emploi, économiquement viable et transmissible.*
- *reliée à la société civile, qui tisse des liens dans les territoires et participe à l'économie locale.*

Nous sommes convaincus que c'est en ouvrant la boîte noire foncière et en en donnant les clés au plus grand nombre que nous contribuerons à l'émergence et à la reconnaissance de la terre comme un commun.

Le Centre de ressources de Terre de Liens se propose donc d'outiller toutes les personnes qui souhaitent agir en ce sens.

Pour ce faire, nous formalisons et diffusons des ressources qui, d'une part, explicitent les ressorts et les problématiques liés aux usages et modes de propriété des terres et du bâti agricoles à la lumière des enjeux contemporains et, d'autre part, qui documentent les pratiques foncières innovantes, citoyennes, publiques et paysannes qui tentent d'y répondre.

Intentions

Sensibiliser, documenter, inspirer et outiller toute personne souhaitant s'engager pour la préservation des terres agricoles et l'agroécologie.

Le Centre de ressources de Terre de Liens s'inscrit dans une démarche d'éducation populaire¹ à destination des membres² de Terre de Liens et, d'une manière générale, à destination de toute personne souhaitant s'informer et agir pour répondre à nos objets.

Selon le Larousse, les ressources peuvent être définies comme *les possibilités d'action de quelqu'un, moyens intellectuels dont il dispose*. Le CNRTL indique quant à lui que *les ressources peuvent être considérées comme étant les moyens permettant de se tirer d'embaras ou d'améliorer une situation difficile*. L'étymologie latine du terme ressource vient de *resurgere* signifiant se relever / se rétablir / se ranimer voir ressusciter non pas dans le sens de résurrection mais comme un moyen de susciter de nouveau.

Il existe donc ainsi un lien étroit entre les notions de ressource et d'éducation populaire.

L'intention du Centre de ressources est de diffuser le plus largement possible l'ensemble des ressources constituées par Terre de Liens. Ces ressources sont donc disponibles gratuitement, tant en visualisation qu'en téléchargement. Les ressources produites et mises à disposition par le Centre de ressources sont donc considérées comme un Commun géré collectivement³.

Le Centre de ressources constitue une entité de veille grâce à une communauté de contributeurs : l'intention est de repérer et relayer toutes ressources pouvant enrichir les propos ou les actions menées par Terre de Liens.

La volonté du Centre de ressources est de reconnaître aux contributeurs, auteurs, membres des groupes de travail, collecteurs de ressources et rédacteurs, leur contribution à la production des ressources.

Le copyright, qui définit et qualifie les conditions d'utilisation des ressources et la protection des droits d'auteur, qui précise l'ensemble des prérogatives exclusives dont dispose une personne physique ou morale sur une œuvre de l'esprit originale, fait l'objet d'une note connexe à la présente ligne éditoriale.

1 Les objectifs d'une démarche d'éducation populaire sont la conscientisation, l'émancipation et l'augmentation de la puissance d'agir de chacun des membres d'un groupe, dans une perspective de transformation sociale et politique.

2 Voir définition dans la note Copyright selon le Centre de ressources

3 Les biens communs, ou tout simplement communs, sont des ressources, gérées collectivement par une communauté, celle-ci établit des règles et une gouvernance dans le but de préserver et partager cette ressource.

Il est important de noter que la définition des communs est un chantier à part entière toujours en cours, à l'image de leur diversité. in : <http://www.les-communs-dabord.org/communs-de-quoi-parle-t-on/>

Responsabilités et parties prenantes

La Fédération Terre de Liens, reconnue Organisme national à vocation agricole et rurale (ONVAR) et agréée Jeunesse et éducation populaire (JEP), contribue au projet de Terre de Liens et le déploie par l'animation du réseau associatif Terre de Liens notamment grâce à deux outils opérationnels que sont le Centre de ressources et le Centre de formations Terre de Liens (agréé organisme de formation).

À ce titre, le Conseil d'administration de la Fédération Terre de Liens et son bureau sont responsables de la mise en œuvre du Centre de ressources. Ils en délèguent sa mise en œuvre opérationnelle et son pilotage à un comité de pilotage qui anime la commission Centre de ressources.

Cette commission est composée de salariés, bénévoles et élus de Terre de Liens, mobilisés ou intéressés sur les sujets de repérage, formalisation et diffusion de ressources.

La mission du Centre de ressources est d'organiser la mobilisation des parties prenantes et communautés engagées à ses côtés.

Ainsi, le Centre de Ressources mobilise les personnes, structures et lieux de mutualisation de Terre de Liens qui souhaitent identifier, formaliser et diffuser des ressources relatives à leurs sujets de prédilections et d'expertises.

À ce titre, le Centre de ressources de Terre de Liens s'appuiera sur les groupes de travail, commissions et lieux de mutualisation thématiques constitués ; sur l'ensemble des structures du mouvement Terre de Liens et, en premier lieu, son réseau associatif ainsi que sur les différents partenariats extérieurs existants ou à nouer qu'il s'agisse d'acteurs du monde du développement agricole et rural ou de celui de la recherche⁴.

Les personnes mobilisées dans le processus de production d'une ressource par Terre de Liens, leurs rôles et responsabilités, sont décrites plus loin.

4 Sont notamment concernés ici : les structures associées au pôle InPact national, l'ADIR (Agence de diffusion et d'information rurales), Agter (Association pour contribuer à améliorer la gouvernance de la terre, l'eau et des ressources naturelles) ; les universités et laboratoires de recherches tels l'Inrae et son Unité mixte de recherche Innovation, l'Ensaia de Nancy etc.

Qu'est-ce qu'une ressource ?

Par ressource, nous entendons l'ensemble des publications et outils constitués au sein de Terre de Liens et de structures partenaires⁵ qui permettent de sensibiliser, de documenter, d'inspirer et d'outiller les citoyens, porteurs de projets agricoles et ruraux, ou collectivités territoriales dans leurs souhaits de compréhension des problématiques agricoles et foncières et d'action(s) sur celles-ci.

Derrière l'idée de ressources, il y a l'idée d'un gisement qui ne demande qu'à être révélé (voir plus loin Objectifs du Centre de ressources). Une ressource peut ainsi concerner :

- des matériaux de sensibilisation (vidéos, plaquettes, infographies, revues) ;
- des fiches expériences et pédagogiques réunies sous la dénomination Récolte d'Initiatives Foncières (monographies de fermes, initiatives territoriales) ;
- des guides pratiques et méthodologiques (guides Agir, Trouver une terre) ;
- des publications évaluant l'utilité sociale et environnementale de Terre de Liens (collection Arpenter) ;
- des supports de formation ;
- des comptes rendus d'instances ou de groupes de travail (pour une diffusion interne).

Une ressource ne concerne pas une donnée ou un jeu de données, ni un document en cours d'écriture ou de relecture.

5 Voir Processus Production de ressources par Terre de Liens

Objectifs du Centre de ressources

Centraliser et diffuser les ressources existantes pour les rendre accessibles

Il s'agit de mettre à disposition, dans un seul et même endroit – sur le site ressources.terredeliens.org⁶ – l'ensemble des ressources produites par Terre de Liens.

L'intention est de renforcer la visibilité et l'accessibilité des ressources : mises en ligne, elles doivent être consultables, téléchargeables et partageables.

Le Centre de ressources anime une communauté des contributeurs⁷ dans le cadre d'une veille tant interne qu'externe au mouvement – une note connexe au présent document décrit le processus de mutualisation des ressources.

⁶ Voir Note Copyright selon le Centre de ressources

⁷ Voir Processus Mutualisation des ressources

Renforcer les processus de co-production des ressources et les planifier dans le temps

Le Centre de ressources a vocation à planifier dans le temps la production des nouvelles ressources qui viseront à répondre à un besoin identifié et non couvert.

Le Centre de ressources ne s'interdit pas la production de ressources plus spécifiques en lien avec de nouveaux sujets explorés – À titre d'exemples : agriculture et transition énergétique ; agriculture et climat...

Aussi, le Centre de ressources intègre un enjeu d'appui à la production de ressources en vue d'autonomiser autant que faire se peut leur formalisation notamment en ce qui concerne le recueil d'initiatives foncières remarquables réunies sous la dénomination *Récolte*.

Fédérer les contributeurs et les contributrices et les appuyer dans leur rôle de mutualisation

La co-production des ressources est un processus qui doit mobiliser une diversité d'acteurs qu'il convient de réunir. Le Centre de ressources a donc également vocation d'être un lieu de rencontre – numérique et physique – des personnes mobilisées⁸ dans le processus de production des ressources actuelles et futures.

Le Centre de ressources animera donc des communautés de référents et de veilleurs, contributeurs identifiés et autonomes, qui seront accompagnés pour se faire.

Le Centre de ressources assume également une fonction d'appui et d'animation des personnes responsables de lieux de mutualisation fonctionnels, thématiques ou territoriaux pour garantir son ancrage permanent dans les réalités de notre mouvement.

⁸ Les personnes mobilisées – membres de Terre de Liens, acteurs de la recherche et autres partenaires : cf. Note Copyright selon le Centre de ressources.

La ligne éditoriale du Centre de ressources a été rédigée par le Comité de pilotage du Centre de ressources de Terre de Liens, Guillemette Cellier, Thibaud Rochette, Damien Roumet, Brigitte Rozoy, Michel Vampouille. Validée le 19 novembre 2019.

PRODUCTION DE RESSOURCES

mai 2020

Ligne éditoriale du Centre de ressources de Terre de Liens

Production d'une ressource = Trois parties prenantes

- Le Centre de ressources
- Le comité de rédaction
- Les groupes de travail thématiques

Mutualisation des ressources

Veiller, Glaner, Relayer, Produire, Diffuser

Postage d'une ressource : le guide du bon postage
sur le site du Centre de ressources

Note : Processus de délégation dynamique

Note : ©Copyright & Crédits

SOMMAIRE

Trois processus de production

- Contribution
- Co-production
- Production pure

Trois parties prenantes

- Le Centre de ressources
- Le comité de rédaction
- Les groupes de travail thématiques

Pourquoi décrire le processus de production de ressources ?

- S'approprier la production de ressources en tant que telle
- Harmoniser les publications à paraître
- Reconnaître les contributions de tous les contributeurs, notamment les associations territoriales (Cf. Ligne éditoriale du Centre de ressources)
- Repérer les processus de production, de mutualisation et de postage sur le site : QUI porte ? QUI s'en saisit ? QUI paie ?



PRO- CES- SUS

MUTUALISATION

POSTAGE

PRODUCTION

CONTRIBUTION

Origine/Impulsion : externe

One shot

Sollicitation d'écriture
ou de relecture

CRÉDITS

mention Terre de Liens
+ Noms auteurs

EXEMPLE

Grille d'analyse
des territoires éditée par la Fnab

CO-PRODUCTION

Origine :
interne ou externe

Écriture,
œuvre collective

Partenariats financiers
Programme financeurs

COPYRIGHT
logo TDL
+ Noms auteurs

STRUCTURES PARTENAIRES (cf. ligne éditoriale) :

- Association pour le développement de l'information en rural (ADIR)
- Améliorer la gouvernance de la terre de l'eau et des ressources naturelles (AGTER)

+

COOPÉRATIONS ENTRE CENTRES DE
RESSOURCES EXISTANTS, À REJOINDRE

- Le Coredem (Communauté de sites ressources pour une démocratie mondiale - je sais pas trop si cela apporte une réelle plus-value)

EXEMPLES

- Dossiers TransRural Initiatives (TRI) : Foncier / Agriculture et Innovation Sociale / InPACT
- Publication InPact : *Des idées pour transmettre sa ferme / S'installer et après; réflexions paysannes pour durer.*

PRODUCTION TERRE DE LIENS

Origine :
interne, le plus souvent un GT (Groupe de Travail)

Mise en œuvre opérationnelle =
Coordination éditoriale & production
de la ressource

Financement interne
Programme financeurs

COPYRIGHT
logo TDL
+ Noms auteurs

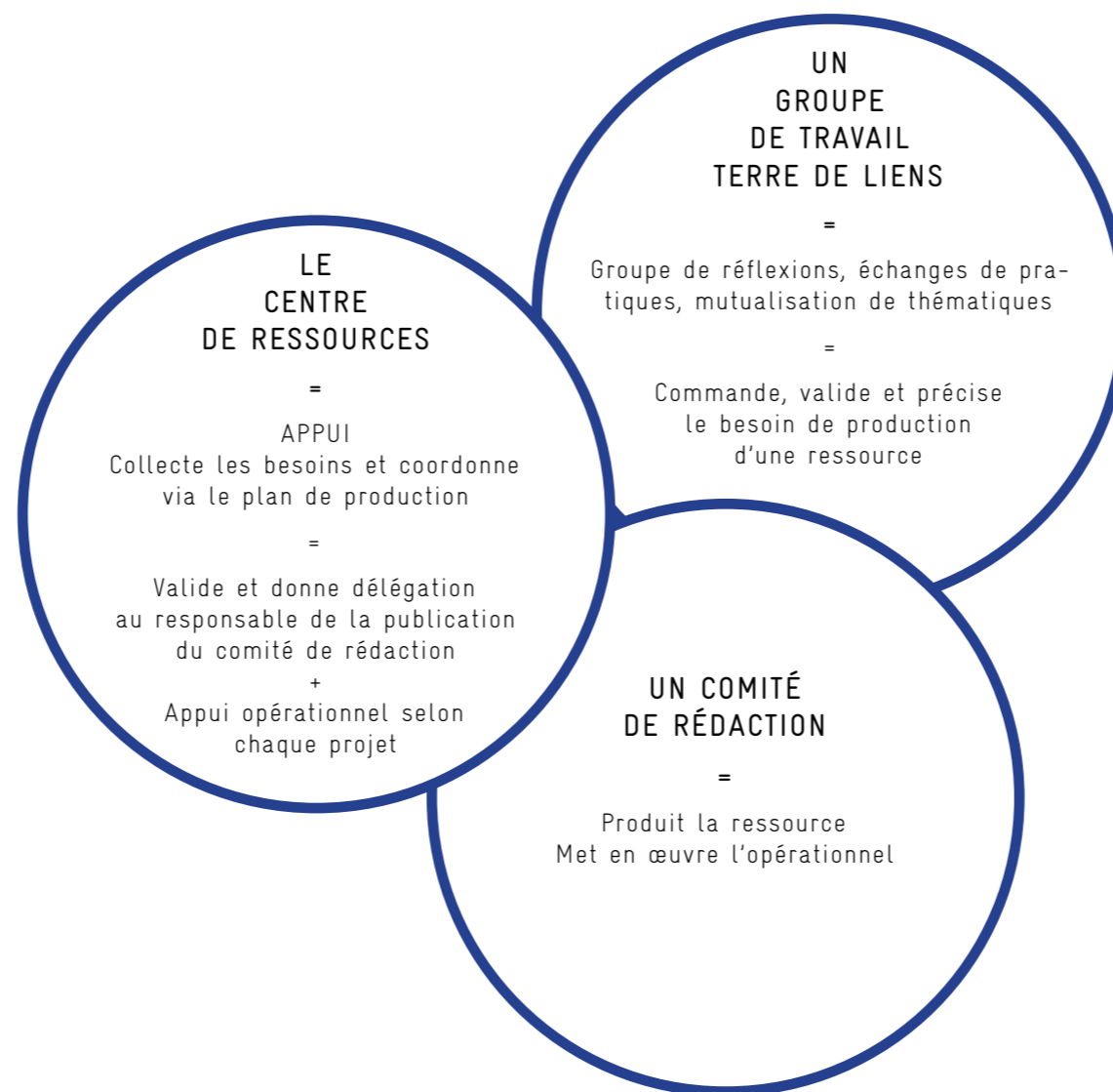
EXEMPLES

Ensemble des ressources produites
par Terre de Liens :

- Collection Arpenter
- Guides pratiques
- Fiches
- etc.

TROIS PARTIES PRENANTES

mai 2020



PRODUCTION D'UNE RESSOURCE PAR TERRE DE LIENS

mai 2020

Cf. Mutualisation
des ressources

PILOTAGE
Financier, politique et opérationnel
+
Responsabilité éditoriale
Via
Infos sur toutes les productions,
tout ce qui est produit dans/par
le mouvement
Plan de production de toutes les
ressources produites par TDL

ACTEURS
- Membres du bureau et du CA
de la Fédération (socle), pilotage
politique et financier
- Référent AT (bénévole, salarié)
Production de ressources
Mutualisation des ressources
- Référent thématique
(bénévole, salarié) (GT)
- Salariés Fédé/Asso/CdR

**LE
CENTRE
DE RESSOURCES**
=
APPUI
Collecte les besoins et coordonne
via le plan de production
=
Valide et donne délégation
au responsable de la publication
du comité de rédaction
+
Appui opérationnel selon
chaque projet

**UN
GROUPE DE
TRAVAIL**
=
Groupe de réflexions,
échanges de pratiques,
mutualisation de thématiques
=
Commande, valide et précise
le besoin de production
d'une ressource

**UN COMITÉ
DE RÉDACTION**
=
Produit la ressource
Met en œuvre l'opérationnel

A MINIMA

Le Centre de ressources est informé par les référents AT et les référents thématiques sur les besoins et les ressources qui seront produites, qui sont prévues ou qui sont en cours de production via les plans de production de toutes chacune des AT.

Le Centre de ressources donne délégation au responsable de publication.

Le Centre de ressources caractérise dans quelle mesure il peut appuyer la production de la ressource (mobilisation cofinancement, appui à la rédaction, mobilisation rédacteurs, relecture...)

Le Centre de ressources conseille, donne un avis sur le fond de la ressource produite et veille à la cohérence éditoriale et la coordination des ressources produites via le plan de production.

DÉLÉGATION POUR

Efficiace

Confort de production

Enrichissement du propos

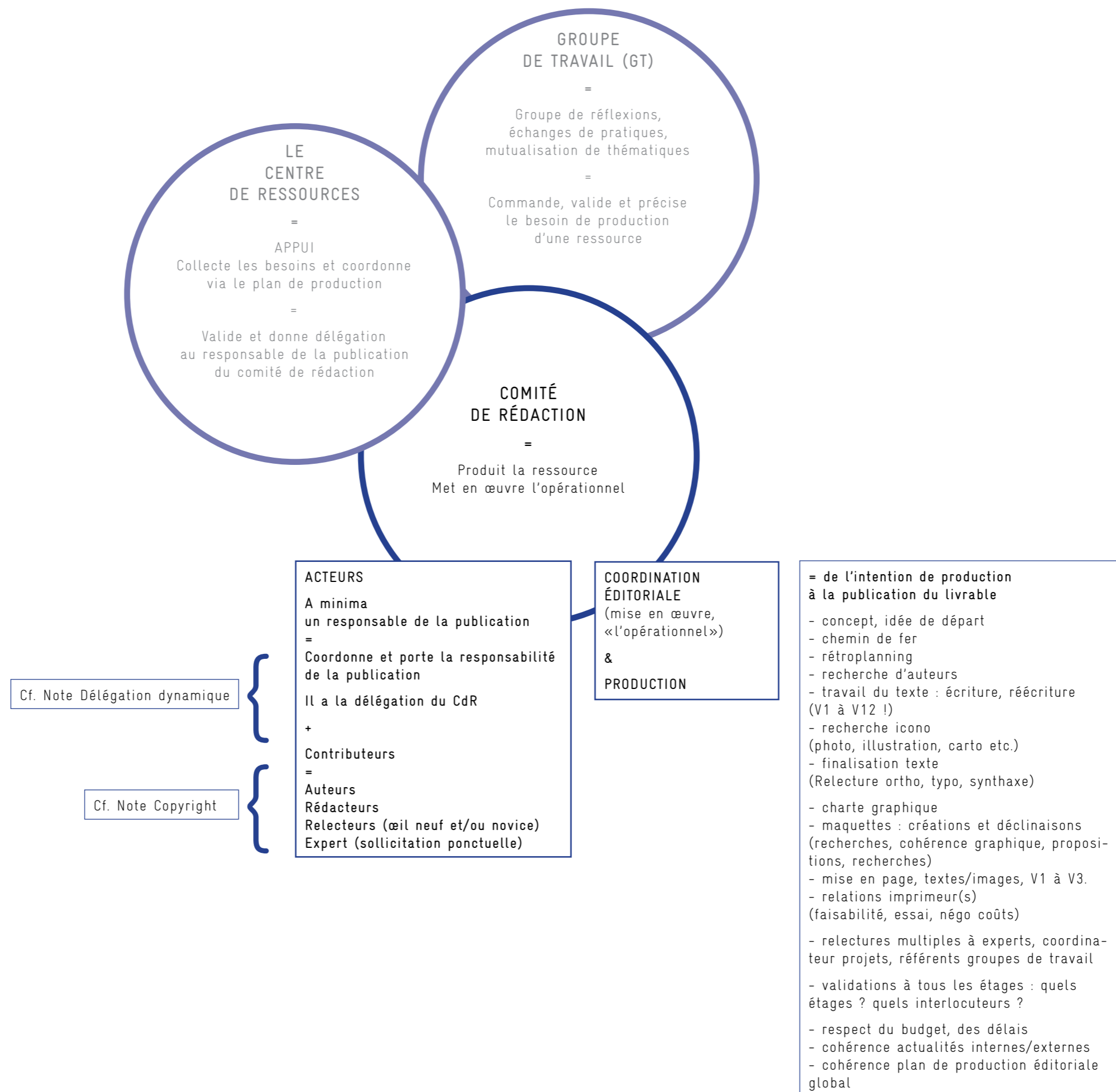
Garantie d'un résultat à la hauteur de la demande (GT par ex.) grâce à une articulation Centre de ressources / Groupes de travail thématiques

Cf. Note Délégation dynamique



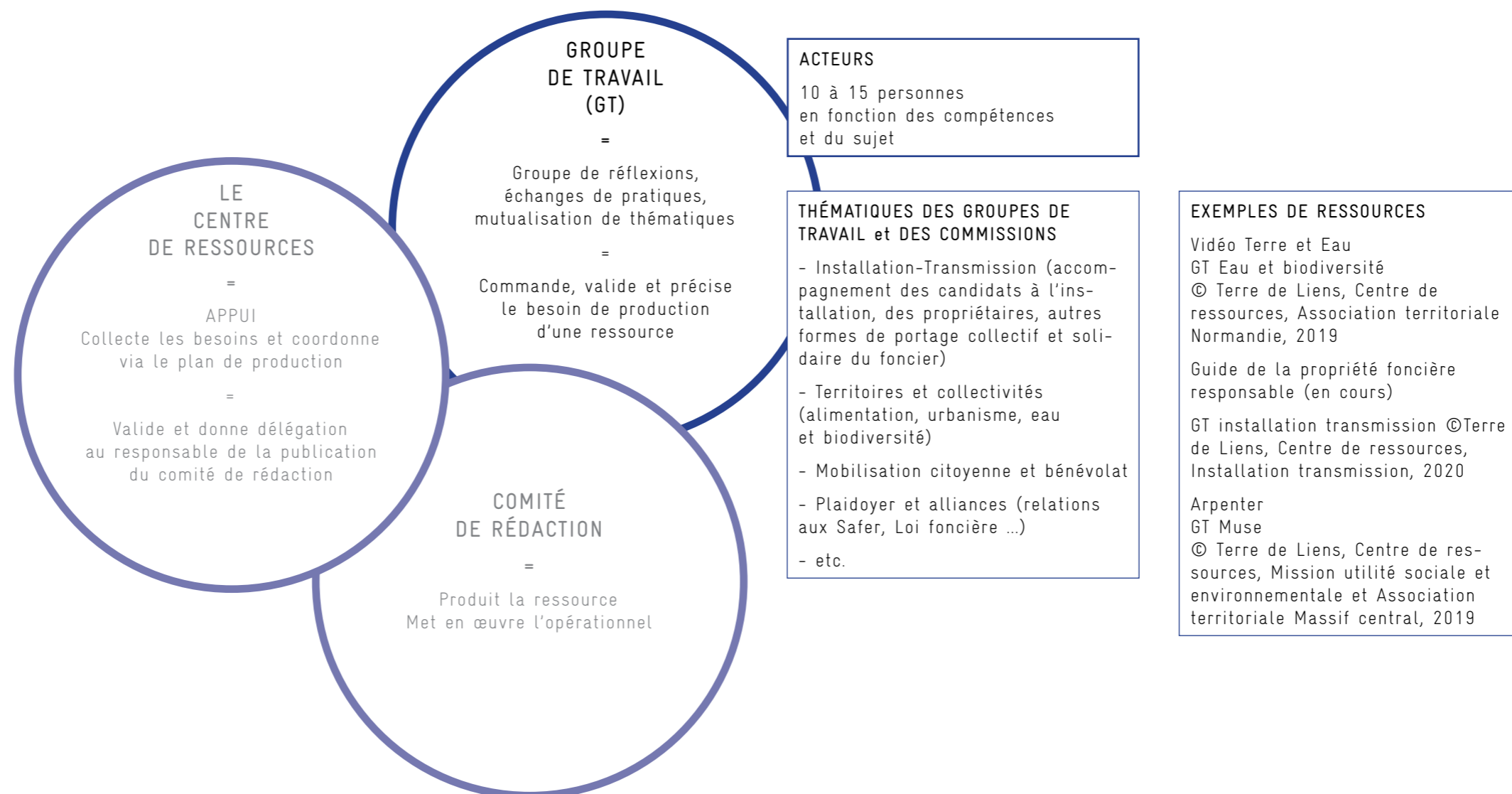
PRODUCTION D'UNE RESSOURCE PAR TERRE DE LIENS

mai 2020



PRODUCTION D'UNE RESSOURCE PAR TERRE DE LIENS

mai 2020



MUTUALI- SATION DES RESSOURCES

mai 2020

Ligne éditoriale du Centre de ressources de Terre de Liens

Production d'une ressource = Trois parties prenantes

- Le Centre de ressources
- Le comité de rédaction
- Les groupes de travail thématiques

Mutualisation des ressources

Veiller, Glaner, Relayer, Produire, Diffuser

Postage d'une ressource : le guide du bon postage
sur le site du Centre de ressources

Note : Processus de délégation dynamique

Note : ©Copyright & Crédits

SOMMAIRE

Processus de mutualisation

Ressources éditorialisées et non éditorialisées

Mutualisation à tous les étages

Et mise en commun via le site du Centre de ressources

Membre de l'équipe Ressources : un rôle de contributeur

La mutualisation des ressources vise à alimenter le Centre de ressources. Ce processus permet de modéliser le partage de ressources et leur mise à disposition.

Deux types de ressources sont postées et partagées sur le site du Centre des ressources :

- des ressources brutes, partagées en l'état (ex : dernière publication de la FNAB ; mémoire de stage) ;
- des ressources qui sont le fruit d'une digestion d'autres ressources (ex : synthèse de mémoire de stage, note de lecture du dernier rapport du CGAAER).

En cela, cette forme de mutualisation de ressources est un processus qui fait partie de la production de ressources par Terre de Liens.

La mutualisation de ressources est un processus dynamique : décentraliser (et démultiplier le partage des ressources) pour centraliser (voir schéma page suivante).

C'est un processus qui est cadré (Guide du postage d'une ressource).

C'est un processus auto-géré : chacun est en capacité de contribuer et dispose d'autonomie.

Il y a toujours l'idée de délégation dynamique dans ce processus.



PRO- CES- SUS

MUTUALISATION

PRODUCTION

POSTAGE

RESSOURCES NON ÉDITORIALISÉES

Suggestion de ressources à poster
(bénévoles, visiteurs)
+
Publication sur le site
(par membre de l'équipe du CdR)

Postage autonome sur le site
+
info au CdR (notifications)
+
Newsletters
Infos aux salariés et bénévoles TDL

Exemples :

Mutualisation : convention signée avec
une collectivité ; appel à candidatures
sur une ferme Terre de Liens.

Veille et glanage : analyse juridique
du dispositif ZNT, étude de Résolis
transition agricole et emplois.

=
PARTAGE « BRUT »

Mutualisation
des ressources
internes

Veille
et
glanage
à l'externe

Digestion - Validation
Postage
sur le site
du Centre de ressources

Relai
et
Diffusion
via
Newsletter
du CdR

RESSOURCES ÉDITORIALISÉES

Pour, par exemple, insertion dans
un dossier thématique ou constitution
d'un nouveau dossier thématique.

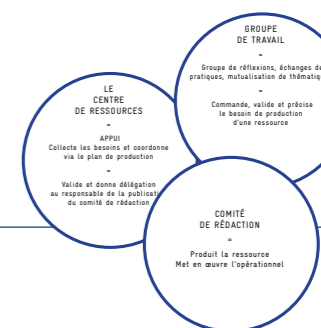
Exemples :

Note de lecture ; Note de synthèse ;
Analyse ; Commentaire Article ; Etc.

Rédaction d'une analyse ou synthèse
à partir d'une ou de plusieurs
ressources, en lien avec l'équipe
du Centre de ressources

=
PARTAGE DIGÉRÉ

=
Cf. Production de ressources



MUTUALISATION À TOUS LES ÉTAGES

Ressources externes

pourquoi ?

Mise en commun des veilles éparpillées

Lutter contre la déperdition d'informations

On distingue les ressources internes à Terre de Liens de la veille ou du glanage réalisé à l'externe qui concerne des publications repérées, non produite par Terre de Liens, qui peuvent enrichir les propos et positions défendues par Terre de Liens.

Ce glanage externe s'appuie sur des partenariats existants et peut être support de nouvelles coopérations à nouer.

Ces publications sont relayées, publiées, référencées, et mises en valeur sur le site du Centre de ressources.

quoi ?

- Des ressources identifiées : dossier sur l'ESS dans Alternatives économiques, livre Notre pain est politique, veille périodique sur la France agricole, Sésame n°3, etc.
- Des sources de veille identifiées : Transrural initiatives, Agter, le journal de la Conf', Céréma, la gazette des communes, CGDD, INRA, etc.

Ressources internes

pourquoi ?

Pour faire vivre la ressource : que la ressource soit utilisable, visible, ce qui demande qu'elle soit bien rangée.

Pour ne pas réinventer ce qui existe et qui est déjà très bien ficelé.

Pour gagner du temps.

Pour apporter des points d'amélioration, enrichir : certaines ressources peuvent être modifiées, le contributeur original le signifie dans le © de la ressource partagée.

quoi ?

Déroulé et contenu d'une rencontre régionale de bénévoles

Réponse à un appel d'offre

Conventions pour les collectivités

Diaporama sur les différents modes ou types de baux en dehors du fermage

Supports de sensibilisation aux élus

PV de CA

Compte-rendus de réunion

Etc.

mise en commun via le site du Centre de ressources

= fonctions de partage ET d'archivage

= caractériser une ressource et lui associer les bons mots clés pour que tout le monde puisse la retrouver

= partager et archiver, c'est vivant et c'est contribuer !

MEMBRE DE L'ÉQUIPE RESSOURCES : UN RÔLE DE CONTRIBUTEUR

CES PERSONNES SONT :

- experts de nos sujets grâce à leur ancrage thématique et/ou territorial au sein de Terre de Liens ;
- porteur d'un appétit pour l'analyse et la synthèse, pour le partage et la diffusion des connaissances ;
- formées à la publication de ressources ;
- inscrits dans une réciprocité avec le Centre de ressources (cf. Processus Postage de ressources) ;
- reconnus en tant que membres de l'équipe Ressources.

CES PERSONNES PEUVENT :

- être autonomes dans la validation et la publication de ressources brutes.
- être le relai, la courroie de transmission entre sa structure (associations territoriales, foncière, fondation, fédération) et le Centre de ressources.
- être autonome dans la publication de ressources digérées si cette dernière s'inscrit dans la ligne éditoriale du Centre de ressources, si cela renforce les objets et vocations du mouvement Terre de liens / Préserver et partager.

Les ressources postées sur le site du Centre de ressources ne sont pas orientées par leurs seuls contributeurs internes : il pourra être fait appel à des contributeurs extérieurs comme des chercheurs (Cf Production de ressources).

À NOTER

- Toute personne qui visite le site du CdR peut suggérer des ressources à publier.
- La création de dossiers thématiques ou de nouvelles catégories est limitée aux personnes responsables du Centre de Ressources.

POSTAGE D'UNE RESSOURCE

mai 2020

Ligne éditoriale du Centre de ressources de Terre de Liens

Production d'une ressource = Trois parties prenantes

- Le Centre de ressources
- Le comité de rédaction
- Les groupes de travail thématiques

Mutualisation des ressources

Veiller, Glaner, Relayer, Produire, Diffuser

**Postage d'une ressource : le guide du bon postage
sur le site du Centre de ressources**

Note : Processus de délégation dynamique

Note : ©Copyright & Crédits

SOMMAIRE

Le guide du bon postage sur le SITE

Comment juger de l'intérêt de poster une ressource ?

À qui s'adresse la ressource ?

Quel est son périmètre de diffusion ?

Diffusion interne ou externe ?

L'éditeur de la ressource

Les différents types de ressources

#les tags, comment choisir les mots-clé ?

Le guide du bon postage pose les critères essentiels pour déterminer ce qui fait qu'une ressource a un intérêt à être postée sur le site du Centre de ressources.

Il s'adresse aux contributeurs, c'est-à-dire toute personne qui souhaite contribuer.

C'est un document de référence qui complète la Ligne éditoriale du Centre de ressources d'un point de vue technique et opérationnel.



PRO- CES- SUS

PRODUCTION

MUTUALISATION

POSTAGE

Avant de poster et de bien poster, vous trouverez ici quelques questions faciles à vous poser...

Tout a été fait sur le site internet du Centre de ressources pour que le postage d'une ressource soit simple et rapide.

Un document d'appui technique est disponible si besoin était (Manuel explicatif Gestionnaire Ressources).

Alors, promis, une fois que vous aurez pu expérimenter une fois le postage d'une ressource, il vous faudra 2 minutes, montre en main, pour en poster plein !

Comment juger de l'intérêt de poster une ressource ?

- La ressource en question n'est pas déjà postée sur le site !
- Elle concerne de près ou de loin la terre agricole ou la mobilisation citoyenne, parce qu'ici, c'est TERRE DE LIENS !
- Elle a le droit d'être moche, comme les légumes : pas totalement finalisée, pas mise en forme, l'important c'est aussi la mutualisation entre nous et c'est le contenu de la ressource qui nous intéresse. Si c'est utile pour mon collègue ou pour ma présidente, c'est certainement que ça peut intéresser d'autres collègues de Terre de Liens !
- Elle peut être une ressource de référence que je consulte régulièrement et qui n'est pas forcément une production du réseau Terre de Liens : les derniers chiffres du recensement agricole, le prix des terres...

Le **site** du Centre de ressources est le bon endroit pour éviter que chacun.e recherche sa ressource dans son coin à chaque fois.

POSTAGE D'UNE RESSOURCE

mai 2020

A qui s'adresse la ressource ?
Quel est son périmètre de diffusion ?

Pour y répondre, se poser les questions suivantes !

- Est-il absolument nécessaire de limiter cette ressource aux salariés et bénévoles de Terre de Liens ?
- Est-ce que j'ai les droits pour la **diffuser** au grand public ou au sein de Terre de Liens ?

Diffusion interne ou diffusion externe ?

Une ressource à diffusion interne vient appuyer et outiller un bénévole ou un salarié dans des métiers propres au mouvement Terre de Liens.

Il y a un enjeu à restreindre sa diffusion :

- parce que c'est un document de positionnement interne, de vie associative, de stratégie Terre de Liens ;
- parce que c'est un document pas encore mis en forme ;
- parce que l'enjeu premier est la mutualisation entre collègues et bénévoles et qu'elle ne concerne en rien une personne qui serait extérieure à Terre de Liens.

Une ressource à diffusion externe est une ressource que l'on cherche à diffuser au plus grand nombre et qui doit être le plus facilement accessible possible.

C'est une ressource pour laquelle on s'assure d'avoir les droits pour la diffuser sur le Centre de Ressources grand public.

L'éditeur de la ressource

Un choix est proposé des principaux éditeurs que nous avons identifiés. L'éditeur que vous cherchez n'est pas répertorié pour charger votre ressource ?

=> mentionnez le dans le champ "auteur" ou "résumé"

=> s'il vous semble que c'est un éditeur important, faites-le remonter à l'équipe Centre de ressources

=> s'il manque une déclinaison (ex : LPO Pays de la Loire), mentionnez-le dans le champs auteur ou résumé

=> Lorsqu'une ressource est produite par un partenaire/une autre structure, il est préférable de renvoyer vers le site où est stockée la ressource en question, plutôt que de la charger directement sur le site du Centre de ressources.

Liste pré-définie des éditeurs :

- Accueil Paysan
- ADEME
- Agence de l'eau
- AGTER
- Atelier Paysan
- BASIC
- Cap Rural
- CEREMA
- Chambres d'Agriculture
- Confédération Paysanne
- Conservatoire des Espaces Naturels
- Editions Charles Léopold Mayer
- FADEAR
- Fédération Terre de Liens
- FNAB
- FNE
- Foncière Terre de Liens
- Fondation Terre de Liens
- France Agricole
- InPACT
- INRAé
- InterAfocg
- LPO
- Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
- Ministère de la Transition écologique et solidaire
- MIRAMAP
- MRJC
- Nature et Progrès
- Office français de la biodiversité
- RELIER
- RENETA
- Réseau CIVAM
- RESOLIS
- SAFER
- Solidarités Paysans
- Transrural Initiatives
- sans oublier les 19 associations territoriales !



Les différents types de ressources

	C'est quoi concrètement ?	Exemples
ARGUMENTAIRES ET PROPOSITIONS	Document de positionnement et qui peut émettre des préconisations	Plaquette Préserver et partager la terre, qui présente les propositions de TDL en vue d'une loi foncière
AUDIOS	Podcast, enregistrement d'une intervention lors d'un colloque, émission où TDL est invité, ou qui parle du foncier...	
COMMUNIQUÉS TERRE DE LIENS	Les positions officielles de TDL	Le modèle de TDL en danger dans le projet de loi finances 2020
COMPTE-RENDUS ET ACTES	Les compte-rendus dans toutes leur splendeur, des commissions nationales au groupe local en passant par les colloques...	
CONTACT	Ressource un peu particulière... il s'agit de la fiche de contact d'une structure (adresse, mail, téléphone, site...)	- Fiche contact de Terre de Liens Languedoc Roussillon - Fiche contact de la FNAB
DOSSIERS	Il s'agit des dossiers thématiques, qui rassemble un ensemble de ressources sur un même sujet	- Dossier thématique interne : Être bénévole à Terre de Liens Rhône-Alpes - Dossier thématique grand public : analyser l'utilité sociale et environnementale de Terre de Liens
FICHES EXPÉRIENCES	Sur un format court (généralement 4 pages), étude et mise en valeur d'une expérience foncière innovante, que ce soit par l'entrée implication des collectivités ou sur la dimension installation/transmission	- Mise en valeur des terres d'une communauté d'agglomération - Monographie du GFA de Glomel
FICHES TECHNIQUES	Fiche qui vise à vulgariser un sujet complexe	Lire un document d'urbanisme
GUIDES	Ressource consolidée autour d'un sujet et fruit d'un travail important d'analyse et de recoupement de différentes ressources pré-existantes ; c'est une ressource qui est éminemment tournée vers l'action, c'est pourquoi elle est souvent pratique ou méthodologique	- Agir avec les collectivités locales - Guide de la veille foncière citoyenne
LIVRES		- S'installer en agriculture - Revue POUR sur le foncier
MÉMOIRES ET THÈSES		- Les fermiers Terre de Liens, des paysans de passage ? Thèse d'Elsa Pibou
PUBLICATIONS PÉRIODIQUES	Nos publications périodiques éditées en interne	- Newsletter AURA Objectif Terres - Le lien - Chemins de terre
SITE INTERNET	Il s'agit d'une fiche de présentation d'un site internet particulièrement intéressant au regard des enjeux travaillés par Terre de Liens	- Agter.org - Abiodoc, le centre de ressources de l'agriculture biologique - Observatoire de l'artificialisation
STATUTS ET DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE	Les documents cadres ou légaux de Terre de Liens	- Charte de Terre de Liens - Statuts de la Foncière
VIDÉOS		- film à Magny-les-Hameaux : une collectivité fait pousser une ferme en Essonne
INFOGRAPHIES ET SCHÉMAS		- Infographies d'Access to Land
ÉTUDES ET RAPPORTS	Ressource en format long pour s'attarder sur un sujet, produit par TDL ou non	- Arpenter 2, Accompagner l'accès à la terre - S'installer et après : réflexions paysannes pour durer
TUTORIEL ET MÉMENTO *INTERNE	Ressource de type document ou vidéo qui permet de guider pas à pas pour la réalisation d'une action	- Mémo préalable à l'instruction d'un projet d'acquisition TDL
FICHES MÉMO *INTERNE	Fiche qui permet de décortiquer un sujet phare de Terre de Liens : éléments de définition, positionnement du réseau, les questions qui restent à traiter, le positionnement de nos partenaires, etc.	- Les fermier-e-s de Terre de Liens - Terre, eau et bio
ÉLÉMENTS GRAPHIQUES *INTERNE	Les différents composants de la charte graphique de TDL	
FICHES DE LECTURE *INTERNE	Synthèse d'un livre, d'un rapport, d'un article	
NOTES DE VEILLE *INTERNE	Synthèse d'une veille (juridique, documentaire...) sur un sujet donné. Nouveau type de ressource à tester et expérimenter !	Veille Urbanisme et CDPENAF
REVUE DE PRESSE ET MÉDIA *INTERNE	Articles qui parlent de TDL	

#les tags comment choisir les mots-clé ?

Mots clé par thématiques

- alimentation
- bâti et habitat
- bien commun
- urbanisme
- veille foncière
- énergies renouvelables
- fermes
- finance solidaire
- installation
- transmission
- marchés fonciers
- préserver l'eau, les sols et la biodiversité
- SCI/GFA
- système agricoles
- Terre de Liens

Mots clé par métiers Terre de Liens

- former et se former
- accueillir et accompagner
- acquérir et gérer des fermes
- collecter
- influencer les décideurs
- communiquer
- gérer et animer sa structure

Mots clé par cibles

- bénévoles
- candidats à l'installation
- cédants et propriétaires
- citoyens
- collectivités et acteurs publics

Exemple d'indexation de mots clés

Le mémento Accompagner les porteurs de projet en Rhône-Alpes

- >> Tags
- Accueillir et accompagner
 - Candidats à l'installation
 - Bénévoles

À garder en tête pour choisir les mots-clés

- Si une ressource est spécifique sur un sujet donné, spécifier le mot clé adéquat
Exemple : *Monographie du GFA de Glomel*
>> Tags
 - SCI/GFA
 - transmission
 - Si c'est une ressource générale qui aborde différents sujets, ne pas juxtaposer une multitude de tags
Exemple : *Guide Trouver une terre pour mon projet agricole*
>> Tags
 - Installation
 - Candidats à l'installation
- Derrière, les mots-clés sont là pour faciliter le tri et les recherches avancées. C'est une logique complémentaire aux autres modalités de recherche (barre de recherche, dossiers thématiques, parcours) => C'est un bonus qui va en faciliter la recherche.
Exemple : *Je recherche uniquement les ressources qui concernent le bénévolat sur le thème de la veille foncière*

Par défaut,

lorsque vous postez une ressource, elle est enregistrée en **Brouillon**.

Pensez donc à bien cocher le champ **Statut** en **Publié** pour que la ressource soit bien mise en ligne !

Note Délégation dynamique

mai 2020

DÉLÉGATION POUR

Ouvrir, élargir la production de ressources

Efficiace = être en capacité de produire

Confort de production

Enrichissement du propos

Garantie d'un résultat à la hauteur de besoin et de la demande exprimée (GT par ex.)

Marge de manœuvre pour solliciter en dehors du Comité de rédaction

UN PROCESSUS THÉORIQUE DÉCRIT CI-CONTRE

Nous l'adapterons pour l'ensemble du processus de production des ressources et surtout pour nourrir la dynamique de Mutualisation des ressources.

Il peut être utilisé pour toute production ou publication.

Il est particulièrement adapté pour les collectifs de travail ; il implique et favorise engagement et responsabilité de chacun. Il soutient l'initiative, la créativité et l'apprentissage.

Note : Comme tout outil, le processus de délégation démontre sa valeur lorsqu'il est utilisé. Son maniement s'apprend, s'exerce et devient optimum lorsqu'il est connu.

Donc (!) son efficacité et son intérêt n'apparaissent pas forcément clairement au début de son utilisation. Il est nécessaire de l'exercer et de persister... la fameuse histoire du forgeron.

PROPOSITION D'UN PROCESSUS DE DÉLÉGATION POUR LA PRODUCTION D'UNE RESSOURCE

Inspiré de Chemins vers la qualité, Délégation dynamique, 2018.

<https://www.wegezurqualitaet.info/home/suisse>

Une manière de déléguer une mission, un projet ou une fonction dans une équipe, un service, une institution, selon un mandat établi conjointement.

Sept étapes idéales :

1.

- **Identifier le projet, les besoins ou l'action à mener.** Avant tout partager une image commune du projet à mener, en créant une conscience commune ; s'assurer que les personnes parlent des mêmes choses et sont bien en accord avec les orientations qui seront à prendre.
- Identifier les moyens, les ressources, le calendrier.

2.

Approfondir le besoin, les raisons, les fondements qui donnent sens, cohérence et orientation au projet à mener. Développer une vision globale, en tenant compte des contraintes, du contexte et du potentiel en présence.

3.

Rechercher une solution qui tienne compte :

- des **faits** : exigences liées au projet,
- des **personnes** qui souhaitent s'y engager : compétences, disponibilités, etc.

4.

La décision de déléguer la réalisation concrète du projet à la ou les personnes qui s'y engagent et en prennent la responsabilité, peut alors être prise. Suite aux étapes précédentes, la confiance et le pouvoir d'action peuvent être pleinement accordés.

5.

Réaliser, mettre en œuvre les actions, trouver des solutions, tout en étant créatif, innovant, ouvert, à l'écoute, conséquent, responsable.

6.

Établir le bilan du projet permet de :

- revenir sur les faits - au regard du besoin et des intentions de départ ; rétrospective ;
- revenir sur l'expérience vécue de ceux qui ont réalisé l'action ; témoignage.

Ce double regard représente une évaluation et une source d'apprentissage.

7.

Suite au bilan, les personnes qui ont reçu délégation (= les déléguées) sont déchargées de la responsabilité qui leur avait été attribuée et sont **remerciées**. Les personnes délégataires (ayant délégués) donnent quitus. L'équipe, le service, l'institution, assume les conséquences attendues comme inattendues.

QUITUS

latin, libéré de toute charge, exonéré, libéré de toute dette

Décharge donnée à une personne de sa mission



Pourquoi porter un copyright ? Pourquoi créditer ?

= TRA-ÇA-BI-LI-TÉ !

On connaît la source, on sait qui conduit la publication, la production de la ressource que l'on consulte, que l'on a entre les mains.

= MISE EN VALEUR

On identifie facilement l'orientation politique, l'angle éditorial. On sait qui finance.

© Copyright, cela dit que :

La ressource appartient à...

La ressource émane de...

© Terre de Liens, Centre de ressources, Fédération Terre de Liens, 2019

© Terre de Liens, Centre de ressources, *Association territoriale Midi-Pyrénées, 2019*

Licence CC BY-NC-ND 2.0 FR

Le Centre de ressources préconise d'utiliser la licence en Creative Commons CC BY-NC-ND 2.0 FR

Cette licence autorise le téléchargement des œuvres et leur partage dès que l'auteur est crédité (cf. la mention du ©).

La modification ou l'utilisation à des fins commerciales est interdite.

https://fr.wikipedia.org/wiki/Creative_Commons

Vous êtes autorisé à :

Partager – copier, distribuer et communiquer le matériel par tous moyens et sous tous formats.

L'Offrant ne peut retirer les autorisations concédées par la licence tant que vous appliquez les termes de cette licence.

Selon les conditions suivantes :

Attribution – Vous devez créditer l'Œuvre, intégrer un lien vers la licence et indiquer si des modifications ont été effectuées à l'Œuvre. Vous devez indiquer ces informations par tous les moyens raisonnables, sans toutefois suggérer que l'Offrant vous soutient ou soutient la façon dont vous avez utilisé son Œuvre.

Pas d'Utilisation Commerciale – Vous n'êtes pas autorisé à faire un usage commercial de cette Œuvre, tout ou partie du matériel la composant.

Pas de modifications – Dans le cas où vous effectuez un remix, que vous transformez, ou créez à partir du matériel composant l'Œuvre originale, vous n'êtes pas autorisé à distribuer ou mettre à disposition l'Œuvre modifiée.

Pas de restrictions complémentaires – Vous n'êtes pas autorisé à appliquer des conditions légales ou des mesures techniques qui restreindraient légalement autrui à utiliser l'Œuvre dans les conditions décrites par la licence.

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/>

Gratuit et libre

Le Centre de ressources fait aussi le choix d'un accès gratuit aux ressources mises à disposition sur son site. Leur consultation est libre dès lors que l'usage définit dans la licence CC est respecté.

ISBN

Pour les ressources produites par Terre de Liens, le Centre de ressources préconise une attribution d'un numéro d'ISBN, s'il s'agit de ressources destinées à la vente, susceptibles de toucher un large public ou de faire référence. Le numéro d'ISBN permet la traçabilité d'une ressource et son référencement.

Le Dépôt légal à la BNF est recommandé au-dessus d'une publication Print dépassant les 500 exemplaires.

Droits d'auteurs

Les droits d'auteurs sont, en France, régis par le Code de la propriété intellectuelle, constituée de deux branches, la propriété industrielle et la propriété littéraire et artistique.

Mentions

Les mentions précisent en toutes lettres ce que signifie le copyright, si besoin était et surtout s'il est nécessaire de le compléter en demandant une autorisation spéciale avant utilisation.

EXEMPLE :

Dans tous les cas, les contenus reproduits devront être crédités et porter la mention suivante : Arpenter n°3, MUSE-TDL, 2018.

Crédits

Les crédits renseignent, disent qu'il a été possible de produire cette ressource grâce aux auteurs, aux rédacteurs etc. y compris photographes, graphistes, coordinateur.trice éditorial.e, qu'ils soient interne au mouvement ou prestataires extérieurs.

C'est le générique qui défile à la fin d'un film : sont rassemblés les protagonistes qui ont permis de produire cette ressource.

Les crédits ne sont pas les remerciements. Les remerciements sont inclus bien souvent dans cet espace qui prend place en fin ou en début de publication.

DOCUMENTS
DE
RÉFÉRENCE
du Centre de
ressources

mai 2020

CONTRIBUTRICES & CONTRIBUTEURS

Guillemette Cellier, salariée, Rhône-Alpes
Thibaud Rochette, salarié Fédération
Damien Roumet, salarié Fédération, coordinateur Ressources
Brigitte Rozoy, bénévole, Normandie, Fédération
Michel Vampouille, bénévole, Île-de-France, Fédération
Membres du comité de pilotage du Centre de ressources de Terre de Liens

Ont contribué :

François Bacot, bénévole, Bourgogne-Franche-Comté, Fédération
Magali Blot, salariée, Auvergne
Dominique Gouëset, bénévole, Nouvelle-Aquitaine, Poitou Charentes
Jean-René Larnicol, bénévole, Île-de-France
Frédérique Lorenzi, bénévole, PACA
Gaël Louesdon, salarié, Normandie
Claire Mangenot, salariée, Fédération

Damien Roumet, coordinateur Ressources et animation thématique
Thibaud Rochette, chargé de mission Installation-transmission

Appui réflexion & coordination éditoriale: Valérie Vandeputte

CC BY-NC-ND 2.0 FR

La reproduction et la diffusion totale ou partielle des textes et des schémas sont possibles pour toute utilisation non commerciale, en l'état et sans modification.

Dans tous les cas, les contenus reproduits devront être crédités et porter la mention suivante: © CENTRE DE RESSOURCES, FÉDÉRATION-TDL, 2020.

© Fédération Terre de Liens, 2020.
1 rue Joseph Richard 26400 Crest.
www.terredeliens.org

